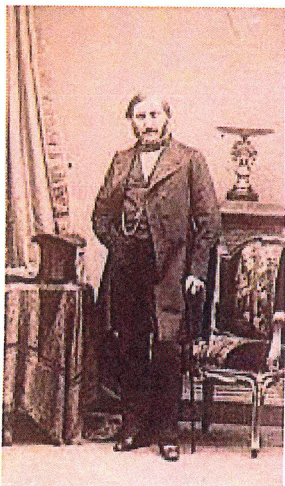


## Adolphe de Forcade La Roquette



*Ministre des Finances du 26 novembre 1860 au 14 novembre 1861. Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics du 20 janvier 1867 au 17 décembre 1868. Ministre de l'Intérieur du 17 décembre 1868 au 2 janvier 1870.*

*Né à Paris le 8 avril 1820, mort à Paris le 15 août 1874.*

Après des études de droit, Adolphe de Forcade La Roquette, demi-frère du maréchal de Saint-Arnaud, fit carrière au Conseil d'Etat et dans l'Administration. Il était, depuis quelques mois, directeur des douanes et des contributions indirectes lorsque, avec l'appui de Rouher, il fut appelé en 1860 à la succession de Magne.

Il fut écarté de son ministère un an plus tard, lors de la publication du rapport Fould qu'il désapprouva et qui valut à son auteur de prendre la tête des Finances. Il fut alors nommé sénateur. Vice-président du Conseil d'Etat à partir de 1863, il eut alors, à ce titre, à défendre les projets de loi devant les Assemblées, aux côtés de Rouher. Celui-ci le vit avec satisfaction revenir au gouvernement, en 1867, avec le portefeuille de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Forcade La Roquette y fut un partisan convaincu du libre-échange et eut à

signer plusieurs mesures sociales, telles que la tolérance officielle des syndicats ou l'abolition de l'article 1 781 du code civil privilégiant le témoignage des patrons sur celui des ouvriers devant les prud'hommes. Après le renvoi de Pinard, il passa au ministère de l'Intérieur où, bien qu'il ne fût pas hostile en principe à des réformes libérales (il avait notamment approuvé la nouvelle loi sur la presse), il prépara les élections législatives de 1869 selon la méthode traditionnelle des candidatures officielles ; il remania également à cette occasion le découpage des circonscriptions, et eut de ce fait à faire face au Corps législatif et à de vives attaques de l'opposition lors de la vérification des pouvoirs des nouveaux élus. Il fut maintenu à son poste après le remaniement de juillet 1869, précisément parce que l'Empereur estimait que son renvoi eût été une condamnation indirecte du système des candidatures officielles et l'aveu que les élections n'avaient pas répondu à ses espérances. Emile Ollivier, lorsqu'il composa son ministère en janvier 1870, obtint cependant son éviction. Forcade La Roquette profita alors d'une élection partielle pour entrer au Corps législatif où il devint l'un des chefs du parti autoritaire qui s'opposait à Emile Ollivier.

Exilé quelque temps en Espagne après la chute de l'Empire, il échoua en 1872 à une élection dans la Gironde qui mit fin à sa carrière politique.

Francis Choisel in *Le Dictionnaire des Ministres*, Perrin, 1990, dir. B. Yvert.